



## Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 002/CO / HCRUN

Lomé, le 09 MARS 2021

### Communiqué

#### **Session d'indemnisation des victimes non vulnérables de la région Maritime et Lomé Commune du 15 au 26 mars 2021**

Dans la mise en œuvre du programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRUN) tiendra une session d'indemnisation à son siège à Lomé du 15 au 26 mars 2021 à l'intention des victimes non vulnérables de la région Maritime et de Lomé Commune.

A cet effet, le HCRUN invite les victimes dont les noms sont affichés dans les locaux de leurs préfectures et Mairies respectives ou publiés sur le site de l'institution ([www.hcrrun-tg.org](http://www.hcrrun-tg.org)), à se présenter munies de leurs pièces d'identité en cours de validité aux dates et lieu indiqués ci-dessus.

Les pièces d'identité en cours de validité acceptées par le HCRUN sont les suivantes :

- Passeport
- Carte d'identité
- Permis de conduire
- ou à défaut, la carte d'électeur valide (2018)

Par ailleurs, le HCRUN informe que les opérations d'indemnisation se dérouleront dans le respect scrupuleux des mesures barrières à la COVID-19.

Enfin, le HCRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension, car aucune personne élue au programme de réparations ne sera oubliée.



Lomé, le 9 mars 2021

**Boule HCRUN**

*[Signature]*  
**La Présidente**

**Vivre ensemble,.... une nécessité!**